

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-huitième session de la Conférence des Parties
Genève (Suisse), 17 – 28 août 2019

Comité I

Poisson-cardinal de Banggai (*Pterapogon kauderni*)

PROJETS DE DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

Le présent document a été préparé par l'Indonésie, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur la base du document CoP18 Doc. 82 après discussion lors de la quatrième séance du Comité I (voir document CoP18 Com. I Rec. 4).

Projets de décisions sur le poisson-cardinal de Banggai (*Pterapogon kauderni*)

À l'adresse de l'Indonésie

18.AA L'Indonésie est encouragée à poursuivre ses mesures de conservation et de gestion afin d'assurer la durabilité du commerce international de *Pterapogon kauderni*, et est invitée à faire rapport soumettre un rapport intérimaire sur ces mesures, notamment à la 31^e session du Comité pour les animaux, en particulier et sur la mise en œuvre des recommandations adoptées faites par le Comité pour les animaux dans le document AC30 Com.1 (Rev. by Sec) à sa 30^e session, au Secrétariat qui le transmettra au Comité pour les animaux avec ses propres recommandations, le cas échéant.

À l'adresse des Parties

18.BB Encourage les Parties à envisager d'aider l'Indonésie à mettre en œuvre la décision 18.AA.

À l'adresse du Comité pour les animaux

18.CC Le Comité pour les animaux, ~~à sa 31^e session~~, examine le rapport intérimaire soumis par l'Indonésie conformément à la décision 18.AA et fait des recommandations lors de sa 31^e session, le cas échéant, à soumettre à la 19^e session de la Conférence des Parties, le cas échéant.